

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

VILLE DE PORTNEUF

Réunion du 25 juillet 2017

Tenue à l'hôtel de ville de Portneuf, à laquelle étaient présents Mesdames et Messieurs, Karine St-Arnaud conseillère et présidente, Marc Rivard citoyen, Jean Genest citoyen, Denis Godin citoyen et Julie Vallée fonctionnaire désigné et agissant à titre de secrétaire.

L'ordre du jour est proposé par : M. Denis Godin

- Le procès-verbal de la réunion du 3 mai est adopté tel que rédigé;

1. Demande de dérogation mineure concernant l'orientation de la maison ainsi que la marge de recul avant pour une propriété déjà construite;

Une demande est présentée pour déroger à l'article 6.1.2 concernant l'orientation de la maison par rapport au chemin ainsi qu'à l'article 6.2.2.1 relative à la marge de recul avant soit à 8.37m au lieu de 10m. Cette résidence fut construite en 1990-91 soit entre deux règlements. Cette dérogation n'a pas pour effet de causer de préjudices ni de précédent.

Le comité recommande au conseil d'autoriser cette demande.

2. Règlement sur les cuisines de rue (Food truck);

Le comité a été invité à réfléchir à une réglementation concernant les cuisines de rue. Depuis peu un engouement est apparu pour les cuisines de rue. Cependant il n'y a aucune réglementation à ce sujet. Selon les membres ce type de restaurant devrait être autorisé uniquement lors des événements ou de party privé.

3. Varia;

- Levée de l'assemblée proposée par M. Marc Rivard à 19h15

Présidente

Secrétaire